



MGR GUY DE KERIMEL
ÉVÊQUE

Homélie de Mgr de Kerimel

Messe d'ordinations – 27 juin 2010

Basilique du Sacré-cœur de Grenoble

« Vous avez été appelés à la liberté ». Marc et Christophe, c'est librement que vous avez répondu à l'appel de Dieu et que vous vous présentez aujourd'hui à l'ordination diaconale ou presbytérale, pour un don de vous-mêmes sans retour en arrière. La liberté de l'homme n'est jamais si bien exprimée que dans le « oui » qui engage toute sa vie. Elle s'épanouit dans l'obéissance à la volonté de Dieu, comme Jésus l'a manifesté par toute sa vie.

L'évangile de ce jour nous dit la radicalité que Jésus attend de ceux qu'Il appelle à une mission spécifique : « Celui qui met la main à la charrue et regarde en arrière n'est pas fait pour le royaume de Dieu ». Suivre le Christ dans le ministère sacerdotal, dans lequel tu entres, Marc, ou dans le ministère diaconal en vue du sacerdoce, Christophe, vous invite à des renoncements : en vous donnant au Christ pour le service de l'Eglise, vous acceptez de Lui laisser la maîtrise de votre vie, vous Lui laissez le choix des lieux où Il vous enverra, le choix des ministères qu'Il vous confiera ; vous acceptez d'être déplacés au gré des nominations, vous renoncez à faire carrière. Vous voulez suivre le Christ partout où Il va, acceptant de prendre votre part du mystère de la croix. Vous faites de la fidélité au Christ et de la docilité à sa volonté la priorité de vos engagements. La volonté du Christ vous sera signifiée par votre évêque, mais aussi, d'une certaine manière, par le presbyterium et les fidèles laïcs avec lesquels vous travaillerez et ceux auxquels vous serez envoyés, sans oublier, pour toi Marc, la Communauté de l'Emmanuel dont tu es membre.

Suivre le Christ dans le ministère ordonné peut aussi faire de vous des signes de contradiction dans le monde. Comme Jésus, sur vos routes, on peut refuser de vous accueillir. Dans certaines situations, le Christ et ses disciples sont sujets à la moquerie, à la dérision. Ce sont des situations que nous pouvons connaître, qui sont d'actualité. On serait tenté de réagir par la manière forte, comme Jacques et Jean. Récemment des jeunes me demandaient comment réagir face aux provocations de certains groupes contre l'Eglise. Jésus nous a montré le chemin : l'amour et la vérité sont la seule arme des disciples de Jésus.

L'évangile de ce jour pourrait faire peur à ceux qui ont le désir de suivre le Christ. Et comme si ces exigences ne suffisaient pas, Christophe, tu viens de t'engager au célibat en vue du royaume des cieux. Marc s'y est engagé l'année dernière, lors de son ordination diaconale. Le célibat des prêtres et des diacres qui se destinent au sacerdoce ministériel est décrit par le Concile Vatican II comme « signe et stimulant de la charité pastorale, source particulière de fécondité spirituelle dans

le monde » (P.O. 16). Le célibat dans lequel tu viens de t'engager est un signe concret de ta consécration à Dieu, et du don de toi-même à l'Eglise, et donc aux communautés auxquelles tu seras envoyé. Souvent incompris aujourd'hui, même à l'intérieur de l'Eglise, souvent éveillé de soupçons dans le monde, le célibat te configure au Christ célibataire, il te donne un cœur chaste et disponible pour être tout à tous, il fait de toi un témoin du royaume des cieux qui nous attend, il illustre la Parole que tu vas avoir mission d'annoncer.

Cet ensemble de renoncements peut sembler à beaucoup incompatible avec la vie moderne, avec les aspirations légitimes de la personne humaine, mais il est pourtant profondément évangélique. S'il est évangélique, il est humanisant, il met en valeur ce qui est l'essence même de l'humanité : la liberté de faire de sa vie un don d'amour ; don total qui peut s'exprimer dans le mariage, comme dans une consécration religieuse ou dans le ministère sacerdotal ; don de soi qui est don d'amour à Dieu et au prochain. « Vous avez été appelés à la liberté. Mais que cette liberté ne soit pas un prétexte pour satisfaire votre égoïsme ; au contraire, mettez-vous, par amour, au service les uns des autres ».

Comment est-il possible de répondre à une telle vocation ? Comment annoncer au monde la Parole de vie, comment donner la vie divine dans les sacrements, comment servir la communauté chrétienne ? Par quel moyen, par quelle autorité, par quelle puissance ? « Comment cela va-t-il se faire ? », demandait Marie à l'ange Gabriel (Luc I, 34).

L'Esprit Saint vous est donné aujourd'hui par l'imposition des mains de l'évêque et la prière d'ordination pour le service de vos frères et sœurs. C'est un don spécifique pour une mission spécifique. Par l'Esprit Saint qui va venir sur vous, tout votre être, configuré au Christ Serviteur, Tête et Pasteur de l'Eglise, sera ordonné au service de l'Eglise, de sa mission dans le monde, de sa croissance, de sa vitalité. L'Esprit Saint vous transforme pour vous rendre capables d'exercer le ministère ordonné. Ce qui vous habilite au ministère de diacre et de prêtre, ce ne sont pas vos études pourtant indispensables, ce ne sont pas vos mérites ou les efforts qui vous ont été demandés durant votre formation, ce n'est pas votre sens relationnel lui aussi nécessaire au ministère, c'est le don de l'Esprit Saint que le Père envoie sur vous à la prière de Jésus et de l'Eglise.

Aussi je vous redis l'invitation de saint Paul aux Galates : « Vivez sous la conduite de l'Esprit de Dieu ». Il serait totalement illusoire de penser exercer le ministère sans être fidèle à l'Esprit Saint, sans se laisser conduire par Lui. C'est Lui qui donne fécondité aux actes de notre ministère ; en Lui, ils deviennent les actes du Christ dont nous sommes les instruments. Il met dans le cœur des ministres ordonnés la charité pastorale qui fait d'eux les serviteurs et les dispensateurs de l'amour du Christ à l'œuvre dans le monde.

L'Esprit Saint vous gardera pauvres de cœurs, si vous Lui êtes fidèles, pour vous éviter de vous approprier le don qui vous est fait aujourd'hui et d'en tirer profit.

L'ordination ne vous met pas au-dessus des baptisés mais à leur service, même si le prêtre, comme pasteur au nom du Christ, a le délicat et difficile service de l'autorité dans la communauté chrétienne.

Le ministère ordonné ne peut se concevoir en dehors du Corps du Christ dont les prêtres et les diacres sont des membres spécifiques. Le sacerdoce ministériel est au service du sacerdoce baptismal des fidèles, nous rappelait le Concile Vatican II. Ainsi tous ceux que le Christ, agissant par ses ministres ordonnés, a libérés, reçoivent de l'Esprit Saint la force de mettre leur liberté au service de l'amour de Dieu et du prochain. Ils reçoivent, chacun pour sa part, dons et charismes pour que le Corps du Christ s'édifie dans l'amour, et pour que la mission du Christ se poursuive dans le monde. C'est bien l'Eglise tout entière, dans la diversité de ses membres, qui porte au monde la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ et qui fait monter vers le Père, dans le sacrifice du Christ, la louange et l'adoration qui Lui reviennent.

Marc et Christophe, vous entrez dans les ministères respectifs de prêtre et de diacre à un moment très riche de la vie de l'Eglise. Depuis quelques décennies le visage de l'Eglise se rajeunit, certes dans la douleur ; l'Esprit Saint est à l'œuvre pour renforcer la communion et l'élan missionnaire de nos communautés. Il y a bien encore des lieux où l'on est tenté de se diviser, de se mordre les uns les autres, comme dit saint Paul, mais il me semble que le Corps du Christ retrouve peu à peu l'usage de tous ses membres, dans une certaine unité, avec un nouvel élan missionnaire. Le Seigneur vous fait la grâce de travailler à cette œuvre.

Guy de Kerimel
Evêque de Grenoble-Vienne